

- DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Recommandation** STM-5698-02-17-46

D'AUTORISER une augmentation de l'enveloppe budgétaire du contrat de Service de transport par taxi - Collectif et Navette Or, adjudgé à l'entreprise «Coop des propriétaires de taxi de l'Ouest Métropolitain», afin d'ajouter un montant supplémentaire pour le bloc 4 - Technoparc Montréal-Collectif de 52 233,19 \$, plus les taxes de 7 821,92 \$, pour un montant maximum de 60 055,11 \$ toutes taxes incluses.

D'AUTORISER une augmentation de l'enveloppe budgétaire du contrat de Service de transport par taxi - Collectif et Navette Or, adjudgé à l'entreprise «Coop des propriétaires de taxi de l'Ouest Métropolitain», afin d'ajouter un montant supplémentaire pour le bloc 7 - Senneville-Collectif de 228 304,22 \$, plus les taxes de 34 188,56 \$, pour un montant maximum de 262 492,78 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

**LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE :** 322.547,89 \$ Toutes taxes incluses

**DE responsable :** Bus

*Renée Amilcar*  
Signé avec ConsignO Cloud (12/08/2019)  
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



Nom : Renée Amilcar

**DE responsable :**

Nom :

**Secrétaire de l'assemblée :**

**Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)**

- Améliorer l'expérience client     Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance     Maîtriser les finances     Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

Améliorer l'expérience client - Livrer l'offre de service promise

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

La STM a adjudgé le 7 juin 2017, un contrat de Service de transport par taxi - Collectif et Navette Or (Résolution CA-2017-171).

Le transport collectif a pour but de fournir à une clientèle n'ayant pas ou peu accès au réseau régulier d'autobus de la STM, des services de transport par berlines et/ou véhicules accessibles. Au cours des dernières années, la STM a mis en service plusieurs services afin de desservir autant les résidents de l'est que de l'ouest de l'île de Montréal. Onze (11) services desservent l'île de Montréal soit Baie-d'Urfé, L'Île-Bizard, Rue Norman (Lachine), Gare Lachine, Parc industriel Lachine/Gare Dorval, Quartier Sainte-Marie (Sainte-Anne-de-Bellevue), Technoparc Montréal (Saint-Laurent), Côte-Vertu Ouest, Gare Anjou - secteur résidentiel Rivière-des-Prairies, Gare Anjou - Parc industriel et Gare Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Prairies.

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

**Autorisation et octroi de contrat**

Président (cochez si requis) :

Vice-président (cochez si requis) :

Directeur  
général:

**Objet :** STM-5698-02-17-46 (Augmentation enveloppe budgétaire)  
Titre de l'appel d'offres : Service de transport par taxi - Collectif et Navette Or.

**Processus d'adjudication de contrat et informations sur les soumissions**  S/O

- Nouveau contrat     Prolongation     Sur invitation     Levée d'options  
 Renouvellement     De gré à gré     Public     Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres :  Nombre de soumissions déposées :

**Cheminement décisionnel** Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : s/o Date: (jj/mm/an)

Comité : s/o Date: (jj/mm/an)

**Démarche, solution proposée et conclusion**

Suite à un appel d'offres public, un contrat de Service de transport par taxi - Collectif et Navette Or, pour le bloc 4 - Technoparc Montréal-Collectif et bloc 7 - Senneville-Collectif a été adjugé à l'entreprise Coop des propriétaires de taxi de l'Ouest Métropolitain par le conseil d'administration de la STM, lors d'une séance tenue le 7 juin 2017 (Résolution CA-2017-171).

Le contrat prend fin le 10 juillet 2020 avec deux (2) options de renouvellement de douze (12) mois, qui fera l'objet d'une autre recommandation, le cas échéant.

La présente recommandation vise à autoriser une augmentation de l'enveloppe budgétaire pour les blocs 4 - Technoparc Montréal-Collectif et 7 - Senneville-Collectif d'un montant de 322 547,89 \$ toutes taxes incluses, portant ainsi sa valeur pour ces deux blocs à un total de 1 104 842,89 \$ toutes taxes incluses et la valeur du contrat total à 3 039 685,89 \$ toutes taxes incluses.

Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion

**Développement durable / Accessibilité universelle**  S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

AU - 8 - La mise en œuvre et l'évaluation des plans d'action

En tant qu'entreprise publique, la STM a un rôle social important à jouer soit, d'offrir un service de transport collectif sécuritaire, fiable, rapide, convivial et accessible.

Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle

**Préparé par :** DIVISION APP. EXPLOITATION

Nom : Sonia Thibodeau

**Service :** CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nom : Line Bouché

Marie-Josée Corriveau   
Signé avec ConsignO Cloud (12/08/2019)  
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

**Certification juridique**

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la société

Jean-Philippe Desmarais   
Signé avec ConsignO Cloud (12/08/2019)  
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

**Objet :** STM-5698-02-17-46 (Augmentation enveloppe budgétaire)  
Titre de l'appel d'offres : Service de transport par taxi - Collectif et Navette Or.

**Informations financières**  S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 <sup>1</sup>	Total
Centre	63103			
Compte	553150			
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	322.547,89			322.547,89

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

**Ventilation des coûts**  S/O

Période estimée du contrat : de 05 JJ 09 MM 2019 AAAA à 10 JJ 07 MM 2020 AAAA

-	2019	2020	2021 et suivantes <sup>3</sup>	Total
(A) Base <sup>2</sup>	102.013,60\$	178.523,81\$		280.537,41\$
(B) TPS	5.100,68\$	8.926,19\$	0,00\$	14.026,87\$
(C) TVQ	10.175,86\$	17.807,75\$	0,00\$	27.983,61\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	117.290,14\$	205.257,75\$	0,00\$	322.547,89\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	10.188,61\$	17.830,07\$	0,00\$	28.018,68\$
(F) Montant net (D – E)	107.101,53\$	187.427,68\$	0,00\$	294.529,21\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

**Subvention, financement et certification**  S/O

[Empty space for subvention, financing and certification details]

Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

**Certification de fonds**

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorier :

*Linda Lebrun*

Signé avec ConSignO Cloud (13/08/2019)  
Vérifiez avec ConSignO ou Adobe Reader.



**Objet :** STM-5698-02-17-46 (Augmentation enveloppe budgétaire)  
Titre de l'appel d'offres : Service de transport par taxi - Collectif et Navette Or.

**Suite de la rubrique**

- Recommandation     Exposé du besoin / PSO-2025     Subvention  
 Démarche et conclusion     Développement durable / Accessibilité universelle

À ce jour, l'enveloppe budgétaire autorisée en juin 2017 s'avère insuffisante pour répondre au service de transport par taxi collectif, d'ici à la fin du terme initial (juillet 2020) pour le bloc 4 - Technoparc Montréal-Collectif et le bloc 7 - Senneville-Collectif. Nous constatons pour le bloc 4 une augmentation d'environ 65 % de plus au niveau de l'achalandage et pour le bloc 7, un accroissement de plus de 35 %. La fréquence d'utilisation pour ces deux (2) blocs s'avère être une progression qui n'avait pas pu être anticipée initialement.

La présente recommandation vise le maintien du service offert à la clientèle pour le bloc 4 - du Technoparc Montréal ainsi que pour le bloc 7 - Senneville-Collectif.

Les prévisions des besoins ont été évaluées par l'équipe Contrôle des processus de la direction Transport adapté.

**Suite de la rubrique**

- Recommandation     Exposé du besoin / PSO 2025     Subvention  
 Démarche et conclusion     Développement durable / Accessibilité universelle

**Historique d'adjudication**

Contrat : STM-5698-02-17-46

Résolution CA : CA-2017-171

Montant autorisé TTI (sans contingence) pour l'ensemble du contrat : 2 717 138,00 \$

Période couverte par l'autorisation : du 11 juillet 2017 au 10 juillet 2020

Nature de l'autorisation : Contrat de base

Adjudicataire : Coop des propriétaires de taxi de l'Ouest Métropolitain ainsi que l'Association de Taxi Diamond de Montréal Ltée.